

## L'Entretoise a pour objectifs de...

- rompre l'isolement social des personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale
- favoriser le mieux-être, la réintégration social et le maintien dans la communauté de ces personnes
- développer l'autonomie
- encourager la prise en charge par la personne de sa démarche individuelle et collective
- sensibiliser la population

## Pour devenir participant de L'Entretoise, il faut...

- être âgé de 18 ans et plus
- vivre ou avoir vécu des problèmes de santé mentale
- choisir de s'impliquer dans une démarche individuelle et collective

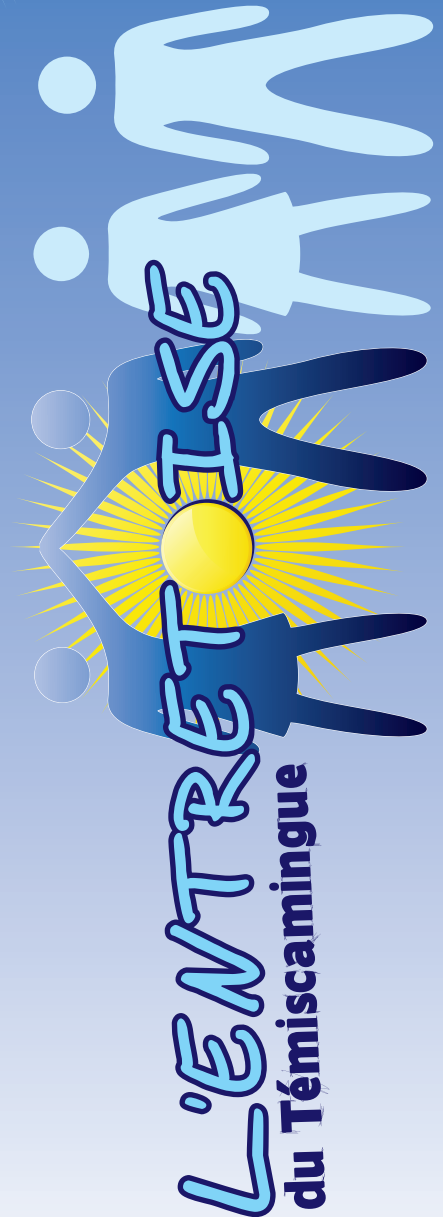


## Pour s'adresser à L'Entretoise

Communiquez avec le  
819-622-0733  
par courriel : [entretoise\\_temis@cablevision.qc.ca](mailto:entretoise_temis@cablevision.qc.ca)  
ou présentez-vous au local de l'organisme dont  
l'adresse est la suivante :

12, rue Des Oblats Nord  
à Ville-Marie J9V 1J3

Heures d'ouverture :  
les Lundis, mardis, mercredis et vendredis  
de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Les jeudis de 13 h à 16 h 30



Une ressource communautaire  
et alternative en santé mentale.

## **L'Entretoise est un lieu où...**

- on a le droit d'exprimer nos idées, nos sentiments, nos opinions, nos différences
- on peut rencontrer des gens qui, comme nous, ont vécu ou vivent des problèmes de santé mentale
- on trouve l'écoute, le soutien, le respect
- on peut échanger sur ce que l'on vit
- on peut participer à des activités et des ateliers de groupe
- on peut être soi-même

## **L'Entretoise offre un aide qui respecte...**

- nos choix, nos décisions
- notre rythme
- nos objectifs
- nos différences



## **À L'Entretoise on trouve...**

- du soutien
- de l'accompagnement
- de l'information
- des ateliers et des activités de groupe

## **L'Entretoise offre également un programme de soutien dans le milieu de vie.**

Ce programme s'adresse aux personnes vivant des problèmes de santé mentale, dont les difficultés ne permettent pas une autonomie suffisante dans leur communauté sans aide directe. Ces services s'adaptent aux besoins des personnes et peuvent inclure :

- du soutien aux activités de la vie domestique (apprentissage au niveau de l'entretien ménager, la lessive, la préparation de repas, etc.)
- de l'accompagnement social (pour l'utilisation des services, planification et gestion budgétaire, support à la recherche de logement, etc.)
- de l'écoute et du soutien à domicile

Tous ces services sont offerts dans le cadre d'une démarche d'apprentissage par la personne.